

Le : 26 mars 2020 à 07:43

Objet : Compte rendu Réunion téléphonique du 25/03

Bonjour,

Hier réunion téléphonique avec l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance.

Objectif pour le secrétariat d'état :

- entendre les difficultés du terrain et
- tenter de trouver des réponses.

Le gouvernement a demandé que soit mise en place une cellule de crise par département.

La fourniture des comptes administratifs est reportée.

Maintien des prises en charge des MNA et prises en charge des jeunes majeurs maintenue également. Pas de sortie des dispositifs pendant la crise. Après ???

La prise en charge des enfants des personnels travaillant pour la protection de l'enfance est confirmée (crèches, écoles).

La réserve civique est opérationnelle ne pas hésiter à s'inscrire et formuler les demandes.

Pour les enfants pris en charge habituellement en journée par des établissements spécialisés,

la continuité de service devrait être assurée. La secrétaire d'état au handicap s'en assure : les manquements seront sanctionnés.

Les remontées du terrain sont empreintes d'angoisses. La demande de rassurance est forte de la part des personnels la demande de masques de protection est très forte, leur absence est un des facteurs de l'absentéisme dans les établissements et de la part des assistants familiaux un facteur de grande peur ; beaucoup sont vieillissants et certains menacent de mettre fin à leur activité ; les personnels du travail à domicile soulignent la même difficulté.

Il est constaté une augmentation des situations préoccupantes avec recours de plus en plus fréquents à des placements directs par certains juges. Les éducateurs AEMO expriment leurs inquiétudes devant la montée des tensions liées à la situation qui majore les risques au sein des familles souvent confinées dans de petits logements. Ils indiquent une augmentation probable des demandes de placements provisoires.

Globalement les LVA s'en sortent plutôt bien : sans doute parce que nous avons l'habitude de "bricoler" des solutions et de nous débrouiller seuls (c'est un peu notre ADN), nous sommes autonomes, dans notre gestion, donc plus réactifs.

Pour ceux qui sont confrontés à des retards de paiement qui les mettent en difficulté, faites remonter le département concerné et le montant de la dette.